

Mise à jour, le 8 avril 2021

Appel à candidatures *Complémentaire n°3*
pour les postes à profils vacants au 1er septembre 2021

Mouvement départemental des Landes - Rentrée scolaire 2021

Transmettre sa candidature par courriel : pap-diper40@ac-bordeaux.fr
 et à l'IEN de circonscription de son affectation actuelle

[Pour visualiser la fiche de poste : cliquer sur son numéro](#)

Les postes à profils					
Postes	ETP	Etablissements	Communes	Circonscriptions	Fiches de poste
Conseiller pédagogique de circonscription EPS	1	IEN Mimizan	Mimizan	Mimizan	FP 107
Enseignant en Occitan	0,5 0,5	E E PU Gare E M PU	Morcenx la nouvelle	Mimizan	FP 123

FICHE DE POSTE

FP 107

CONSEILLER PEDAGOGIQUE GENERALISTE ET EN CHARGE DU DOSSIER EPS

Présentation du poste et implantation

Le conseiller pédagogique généraliste et en charge du dossier EPS est un professeur des écoles maître formateur qui exerce ses missions sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont il est le collaborateur direct. Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative ministérielle, académique et départementale. Son action s'inscrit dans un travail d'équipe élargie concourant à l'amélioration des apprentissages des élèves. Dans le cadre de la polyvalence des professeurs des écoles, il est chargé du dossier EPS.

Missions principales

Ses missions de conseiller pédagogique comprennent :

Un travail d'animation pédagogique.

Le conseil aux équipes dans la mise en place de nouveaux dispositifs, de projets et de partenariats.

L'accompagnement à la prise de fonction des néo-titulaires et des enseignants ayant des besoins particuliers.

La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation continue au niveau de la circonscription et du département.

L'engagement dans des groupes de travail départementaux.

La participation à la formation initiale des professeurs des écoles.

Chargé du dossier EPS, il s'assure la mise en œuvre au niveau de la circonscription de la politique départementale pour l'EPS, arrêtée par le directeur académique, en accompagnant les équipes enseignantes. Il instruit, dans ses aspects pédagogiques et réglementaires, les projets à dominante physique et sportive en vue de les soumettre aux instances de validation et en assure le suivi et l'évaluation. Il fait partie de l'équipe de circonscription animée par l'inspecteur de l'éducation nationale, ce qui nécessite non seulement une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun mais aussi un engagement responsable dans des actions ou dossiers dont il est amené à rendre compte.

Activités associées

Assistant de prévention de la circonscription, il sera formé à la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. En appui des directeurs d'école, il contribue avec le conseiller de prévention départemental à l'accompagnement des politiques publiques en la matière.

Connaissances et compétences attendues

Outre des connaissances pédagogiques, didactiques et réglementaires, sont attendues :

Des capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative.

Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.

Une aptitude à travailler en équipe permettant la mise en œuvre d'actions conjointes.

Des compétences affirmées dans le domaine informatique et numérique.

Qualifications requises

Peuvent faire acte de candidature les enseignants titulaires (ou en cours d'obtention) du CAFIPEMF et plus généralement tout enseignant disposant de compétences pédagogiques solides avec l'intention de s'inscrire au CAFIPEMF. Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée.

Conditions particulières d'exercice

Ce poste nécessite une grande disponibilité et demande une réelle souplesse dans l'organisation et l'aménagement des horaires de travail.

Modalités de candidature

Le poste de conseiller pédagogique en charge du dossier EPS fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'IEN de la circonscription.

FICHE DE POSTE

FP 123

Professeur des écoles bilingue en occitan

Présentation du poste et implantation

L'établissement principal de rattachement est l'école bilingue. Ce poste à profil est ouvert aux enseignants du premier degré disposant des diplômes exigés.

Missions principales

Assurer l'apprentissage de la langue et de la culture occitane par l'intermédiaire d'un enseignement bilingue à parité horaire (12 heures hebdomadaires en français / 12 heures en occitan).

Mettre en œuvre une politique linguistique s'inscrivant dans les directives ministérielles, académiques et départementales.

Contribuer à la mise en place d'une continuité des enseignements et des apprentissages de l'école maternelle au collège, en élaborant et mettant en œuvre, de manière conjointe et cohérente, des actions de continuité pédagogique (liaisons inter-cycles, projets d'école, projets communs) et des outils (livret scolaire, protocoles d'évaluation, ...).

Initier l'émergence et la mise en œuvre de projets pédagogiques interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles.

Participer, avec l'équipe pédagogique, aux choix du type de fonctionnement de la classe bilingue et à l'intégration de l'enseignement bilingue au projet d'école.

Activités associées

Favoriser la collaboration au sein de l'équipe pour instaurer une coordination pédagogique et se positionner en personne ressource du domaine de l'enseignement en langue régionale.

Développer les relations avec les divers partenaires de l'école (parents d'élèves, associations, collectivités territoriales...).

Compétences attendues

L'enseignant devra faire preuve :

De compétences didactiques et pédagogiques affirmées dans tous les domaines disciplinaires, et particulièrement dans celui de l'enseignement des langues vivantes régionales (maîtrise des compétences de niveau B2 en langue régionale occitane).

De solides compétences méthodologiques (pédagogie différenciée, gestion de groupes multiniveaux, analyse, conception, organisation...).

De réelles capacités d'adaptation, d'écoute, de communication, d'animation et de coopération.

D'une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication.

D'une bonne connaissance des textes officiels régissant l'enseignement en langue régionale, du Cadre Européen Commune de Référence en Langue et de la convention régionale relative au développement de l'enseignement en langue régionale.

De capacités d'initiatives et d'innovation.

Titres et diplômes exigés

Soit d'un concours de recrutement de professeurs des écoles accompagné d'une habilitation en langue régionale (provisoire et/ou définitive) ou d'un diplôme de compétences en langue régionale attestant d'un niveau B2, soit d'un concours de recrutement de professeurs des écoles spécialisé langue régionale.

Conditions d'exercice spécifiques

L'enseignant occitan doit être capable d'enseigner et de s'adapter aux conditions inhérentes à l'enseignement bilingue occitan à savoir une classe multi-niveaux sur l'ensemble des cycles, l'exercice dans un ou deux établissements scolaires.

Modalités de candidature

Lettre de motivation et CV. Copie des titres et diplômes. Toute candidature est soumise à un entretien.

Texte de référence : circulaire nationale C2001-167 relative aux modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire (BO n° 33 du 13/09/2001)

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010913/MENE0101626C.htm> -, précisée par la convention cadre.